

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 11 mai 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme ROLLIN, Mme TOLLAT.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), M. BERTHIER (représenté par Mme CAZENAVE), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme TOLLAT).

Membres excusés : (3) M. BARRON, M. BON, Mme HERVIEU.

Date de convocation : 4 mai 2010

Délibération n° : 27-2010

Objet : Aides facultatives secteur social général – février et mars 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- pour le mois de février 2010 à 18 436,16 €,
- pour le mois de mars 2010 à 25 622,75 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DG : 1
DISH : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 1

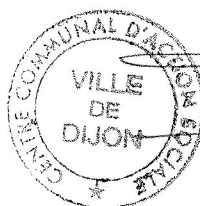
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

01 JUIN 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 12 MAI 2010